

## **Avis public aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise**

## **Élection partielle pour pourvoir le poste de conseillère ou conseiller du district électoral numéro 6**

Ville de Saint-Philippe

**Date du scrutin : 19 avril 2026**

Par cet avis public, Stéphanie Dulude, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans le district électoral numéro 6 de la municipalité depuis au moins 45 jours le 19 avril 2026.
  2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
  3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié.
    - Si vous êtes la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription ([SMR-9.2](#));
    - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste électorale ([SMR-9.1](#)).

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection. Ils sont également disponibles sur le site Web de la Ville, aux endroits suivants :

<https://ville.saintphilippe.quebec/wp-content/uploads/2025/09/smr-9.1-fin.pdf>  
<https://ville.saintphilippe.quebec/wp-content/uploads/2025/09/smr-9.2.pdf>

Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'une des adresses suivantes :

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, votre formulaire doit avoir été reçu au plus tard le 31 mars 2026 à 14 h.
  5. La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, communiquez avec la présidente d'élection.

## **COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION**

Vous pouvez joindre la présidente d'élection aux adresses et au numéro de téléphone ci-dessous :

Me Stéphanie Dulude, présidente d'élection  
175, chemin Sanguinet, bureau 201, Saint-Philippe (Québec) J0L 2K0  
[election2026@ville.saintphilippe.quebec](mailto:election2026@ville.saintphilippe.quebec)  
450 659-7701, poste 241

Fait à Saint-Philippe le 17 février 2026.

## Symptome Brustkrebs

Me Stéphanie Dulude, présidente d'élection